

AGENDAS ÉPHÉMÉRIDES pour 1910

Journal de Roubaix

ENGRES AGNE pour les d'or

Cinquante-quatrième année. — N° 363 ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix MERCREDI 29 DECEMBRE 1909

ABONNEMENTS & ANNONCES LE RÉGIMÈRE ÉDITION DU MATIN LE RÉGIMÈRE TARIF D'ABONNEMENTS

Les Crédits pour le Maroc au Sénat. — Quadruple Assassinat à Spa

Pour l'épuration de nos régiments

Plusieurs fois déjà, l'opinion s'est émue de l'insalubrité morale de nos régiments, depuis qu'une loi, soi-disant humanitaire, les expose aux pires contaminations.

Les Malversations dans l'Armée Russe

La Russie vendrait Sakhaline aux États-Unis. Saint-Petersbourg, 28 décembre. — Certains journaux assurent que le gouvernement russe étudie un projet de cession de ce qui lui reste de l'île Sakhaline, aux États-Unis, ce qui la débarrasserait d'un possesseur qui ne lui rapporte rien et introduit l'extrême-Orient un élément qui y renaîtrait plus stable la situation politique.

Conseil des Ministres

Paris, 28 décembre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

Los Croix des Travaux publics

Paris, 28 décembre. — Sont promus dans la Légion d'honneur au titre de ministres des travaux publics :

L'Assassinat du Colonel Karpoff

Une arrestation mystérieuse à Paris. — Serait-ce un complice de Voskresensky? Paris, 28 décembre. — Un sujet russe dont l'identité n'est pas encore établie, s'est présenté ce matin, rue La Fayette, dans les bureaux de la banque internationale de commerce de Saint-Petersbourg, où il demanda des renseignements au sujet de titres qu'il voulait négocier.

Le Trafic des Grâces

Paris, 28 décembre. — La 30e audience de l'affaire Marx et Grenier, devant la Chambre des appels correctionnels, a été occupée par le procès de la plaidoirie de M. De Monzie, pour Marx, et par la plaidoirie de M. Paisant, pour Grenier.

LA QUESTION SCOLAIRE

Nantes, 28 décembre. — Le Bulletin des Instituteurs et Institutrices annonce, dans son numéro de décembre, que la commission administrative de l'Amicale a voté à l'unanimité des poursuites contre Mgr l'évêque de Nantes, comme co-signataire de la lettre des évêques. Nous croyons savoir qu'aucune assignation n'a été reçue à l'évêché, jusqu'à ce jour.

Un maître révoqué

Toulouse, 28 décembre. — Le maire de Latripe (Haute-Garonne) est révoqué, pour avoir conseillé aux élèves de l'école primaire de ne plus aller en classe, tant que les maîtres condamnés seraient en usage.

SÉNAT LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE MAROC

Paris, 28 décembre. Dans sa séance de mardi présidée par M. Antonin Dubouché, le Sénat a discuté les crédits supplémentaires demandés pour le Maroc.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Le Budget des Affaires étrangères.

On discutera, jeudi, la question des chemins de fer éthiopiens. — Les tarifs de chancellerie. — Nos écoles en Orient.

Le Budget du Commerce

Les postiers révoqués. — Le général Pédaya validé. — L'emprunt de la ville de Paris. — La question scolaire.

La clémence de M. Fallières

Le président de la République grâce Mattia Paris, 28 décembre. — Le Président de la République vient de faire remise du reste de sa peine à Mattia, qui avait été condamné à 4 ans de prison, pour lui avoir tiré la barbe.

La Réforme des Impôts départementaux et communaux

Un impôt spécial sur le revenu pour les départements et les communes Paris, 28 décembre. — La commission de législation fiscale, chargée de l'examen du projet de réforme des impôts départementaux et communaux a entendu mardi, à ce sujet M. Renault, sous-secrétaire d'Etat aux Finances.

L'Anniversaire de la Catastrophe de Messine

La Sicile et la Calabre en deuil Rome, 28 décembre. — L'anniversaire du tremblement de terre de 1908, est commémoré dans toute l'Italie.

Les Émeutes de Barcelone

Madrid, 28 décembre. — C'est la juridiction civile qui va être appelée à décider, s'il y a lieu d'intenter des poursuites au sénateur Sol y Ortega, impliqué dans les troubles de Barcelone.

DANS LE SUD-ORANAIS

A la poursuite des pillards. — Trois d'entre eux sont tués.

LA MORT DE M. GOUIN

Montargis, 28 décembre. — L'enquête ouverte à Montargis, sur deux soldats du 52e qui ont été vus dans le train qui ramenait Mme Guoin, à Paris, n'a donné aucun résultat.

Saillant carnage au Brésil

Rio de Janeiro, 28 décembre. — Une bande de malfaiteurs a assigné la ferme du colonel Perez, située près de Curitiba et a tué le colonel, sa femme, ses enfants et des domestiques, soit en tout onze victimes.

LA QUESTION NICARAGUAÏENNE

New-York, 28 décembre. — On mande de Managua que le président Mendieta négocie avec le général Estrada qui a exprimé le désir de faire la paix. Quant au président Zevala, qui est attendu à Mexico, il n'est point prisonnier et peut aller où il veut, sauf dans le Nicaragua.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

LA RÉFORME ÉLECTORALE Les projets du groupe Dreyfus. Le groupe du soutien-droite, présidé par M. Dreyfus, a décidé d'envoyer une délégation au président du Conseil pour l'informer de la volonté du groupe de déposer une proposition formelle de réforme électorale pour les élections de 1910.

LA QUESTION SCOLAIRE

Le Conseil général était convoqué, mardi après-midi, en réunion extraordinaire, pour débattre sur l'application du régime de l'assistance médicale gratuite. Dans ses séances d'avril et de septembre, l'assemblée départementale s'était prononcée pour le libre choix restreint du médecin par les indigents inscrits sur les listes de l'assistance médicale gratuite et avait décidé de relever les honoraires des médecins. Elle avait délégué à une commission spéciale le soin d'établir le nouveau règlement. Mais, comme on le verra par les documents que nous avons publiés, divers incidents furent soulevés, et le président du Conseil des ministres déclara que le Conseil général ne pouvait s'en remettre à une commission pour l'élaboration du règlement, et d'autre part, un groupe de médecins, ayant à sa tête M. le docteur Dorvaux, annonça son intention de recourir au Conseil d'Etat si le privilège des médecins en exercice, régulièrement nommés par l'autorité préfectorale, n'était pas sauvegardé.

Le Budget du Commerce

M. l'amiral BERNARDINI présente un projet de résolution invitant le Gouvernement d'étudier la centralisation en une seule direction des services commerciaux et de la marine marchande.

L'assurance agricole

M. REAU, ministre de l'Agriculture dépose un projet relatif à l'institution d'une caisse centrale destinée à réassurer les caisses locales d'assurance agricole.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

Présidence de M. DUBOUCHÉ, vice-président. La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Il y a 29 députés en séance. Les tribunes sont presque vides. Au banc du Gouvernement, se trouvent : MM. Viviani et de Salve, préfet de la Seine, commissaire du Gouvernement.

Le général Pédaya validé

La Chambre valide, sans débat, l'élection du général Pédaya, radical-socialiste, élu dans la circonscription de Pamiers, en remplacement de M. Tournier, décédé.

L'Assistance Médicale gratuite

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD L'Assemblée Départementale maintient ses décisions précédentes, c'est-à-dire le libre choix du médecin pour les assistés et le relèvement des honoraires médicaux. Des dispositions spéciales sont prises pour en assurer l'application.

UNE DISCUSSION MOUVEMENTÉE

Le Conseil général était convoqué, mardi après-midi, en réunion extraordinaire, pour débattre sur l'application du régime de l'assistance médicale gratuite. Dans ses séances d'avril et de septembre, l'assemblée départementale s'était prononcée pour le libre choix restreint du médecin par les indigents inscrits sur les listes de l'assistance médicale gratuite et avait décidé de relever les honoraires des médecins. Elle avait délégué à une commission spéciale le soin d'établir le nouveau règlement. Mais, comme on le verra par les documents que nous avons publiés, divers incidents furent soulevés, et le président du Conseil des ministres déclara que le Conseil général ne pouvait s'en remettre à une commission pour l'élaboration du règlement, et d'autre part, un groupe de médecins, ayant à sa tête M. le docteur Dorvaux, annonça son intention de recourir au Conseil d'Etat si le privilège des médecins en exercice, régulièrement nommés par l'autorité préfectorale, n'était pas sauvegardé.

M. Dehan demande au Conseil de ne pas se déjuger

La parole est à M. Dehan. L'honorable conseiller rappelle les débats précédemment soulevés au Conseil général sur cette question de l'assistance médicale gratuite. Nous sommes, dit-il, dans une situation inattendue et extraordinaire. Après bien des pourparlers, l'accord semblait s'être fait. Les honoraires médicaux étaient relevés et les malheureux avaient le libre choix de leur médecin, tout à coup une levée de boucliers ; d'une part l'intervention de M. le ministre de l'Intérieur, d'autre part les protestations de M. le docteur Dervaux au nom des médecins investis d'un mandat non expiré. Quelle est la portée de cette double intervention. M. le ministre insiste sur la nécessité d'établir un nouveau règlement. Il appelle l'attention du Conseil général sur les responsabilités financières auxquelles l'expose le recours éventuel au Conseil d'Etat des médecins protestataires. Ainsi donc des médecins nommés par l'autorité préfectorale, voudraient, au mépris des traditions de confraternité, au mépris des intérêts des malades, transgresser un privilège accordé à titre gracieux, en un droit absolu, exclusif.

DECLARATION DE M. LE PRÉFET

M. Vincent tient à parler, dit-il, pour libérer sa conscience. Il reste attaché à son sentiment. Sa personnalité n'est rien dans ce débat, il prie ses amis et ses collègues de l'Assemblée départementale de maintenir l'indépendance de la question. A son avis, il est dangereux de changer le statu quo. Quels arguments invoque-t-on ? La liberté, la dignité.

BULLETIN

28 décembre. Les ministres ont tenu, mardi, un conseil de cabinet sous la présidence de M. Fallières.

Choses et Autres

Un cocher pressé prend un sacre ; mais sans égard, il n'a point vu qu'il était étalé d'un chevalier, paraissant n'avoir que le souffle.

INFORMATIONS

Paris, 28 décembre. — Les croiseurs «Victor-Bugno» et «Rousselin», sont arrivés à Chir. Le «Lagrange» est parti pour Shanghai.

Le grand vicir de Turquie, Hilmi-Pacha, a donné sa démission.

Un cocher pressé prend un sacre ; mais sans égard, il n'a point vu qu'il était étalé d'un chevalier, paraissant n'avoir que le souffle.